

DEJEPS RUGBY À XV 2023/2024

Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,
spécialité " Perfectionnement sportif " mention " Rugby à XV "



FORMATION CONTINUE

1/7

DEJEPS Rugby à XV 2023/2024

L'action de formation prépare au Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby à XV », communément appelée DEJEPS rugby à XV. Le DEJEPS rugby à XV est un diplôme d'Etat de niveau V inscrit au RNCP (Code NSF 4863).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Concevoir un projet d'action en rugby à XV
- Concevoir et coordonner la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement en rugby à XV
- Conduire une démarche de perfectionnement en rugby à XV
- Conduire une démarche de formation
- Gérer les risques liés à la pratique.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

1 - PRÉREQUIS

- ✓ Etre âgé de 18 ans
- ✓ Etre titulaire du PSC1 ou d'un titre équivalent
- ✓ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation
 - Attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
 - Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeune ou senior) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive.

Sont dispensés d'attester d'une expérience d'encadrement d'équipe les personnes titulaires du brevet Fédéral « Ecole de Rugby » ou « Découverte-Initiation » ou « Développement ». Sont dispensés de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires du Brevet Fédéral « Entraîneur » ou « Entraîneur Jeunes » ou « Perfectionnement » ou « Optimisation », du CQP « Moniteur de Rugby à XV » ou « Technicien Sportif de Rugby à XV », du BPJEPS, spécialité « activités sports collectifs », mention « rugby à XV », ou du BPJEPS « Rugby », du BEES 1er degré Rugby à XV.

La formation est également accessible par la VAE.

2/7

Dossier d'inscription

Le dossier de pré-inscription est à compléter en ligne au plus tard le lundi 10 mai 2023 délai de rigueur, il est accessible en cliquant sur ce [lien](#).

2 - SÉLECTION DES CANDIDATS

Épreuves de sélection

Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection. Les épreuves de sélection se dérouleront le 1er juin 2023 à la Ligue Régionale Pays de Loire Rugby, 317 Boulevard Marcel Paul, 44800 Saint-Herblain.

Déroulement des épreuves de sélection

Chaque stagiaire devra **produire un document vidéo avec son à transmettre lors de la pré-inscription le 10 mai au plus tard**, au format mp4 d'un entraînement avec sa fiche de préparation (libre choix du thème de la séance). La vidéo doit durer **30 minutes maximum (pas de coupure lors des séquences animées avec un zoom effectué sur le candidat)**. La fiche séance doit être fidèle au déroulement de l'entraînement filmé. L'entraînement doit être composé d'au moins 2 séquences avec des effectifs différents (collectif total - collectif réduit - collectif homme/homme). Une des deux situations doit développer les ressources tactiques et techniques des joueurs, joueuses. Elle se base sur une opposition avec un effectif d'un minimum de 5 contre 5.

Entretien individuel

- 1 - Présentation personnelle
- 2 - Cadre d'alternance
- 3 - Motivation(s) et attente(s)
- 4 - Évaluation des compétences en lien avec la vidéo
- 5 - Questions - réponses

La formation se déroule en centre et en situation professionnelle dans une structure d'accueil (principe d'alternance).

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation au centre

La durée de la formation hors alternance est de **562 heures**. Elle se décompose en séminaires de formation en présentiel, en Grand Ouest, et de modules de formation à distance. La formation en centre peut être allégée au regard du positionnement du stagiaire et par décision de l'organisme de formation.

La mise en situation professionnelle

La durée minimale dans la structure d'accueil est de **500 heures**. Le stagiaire doit être en situation d'encadrement d'un groupe de joueurs d'au moins 15 ans pratiquant le Rugby à XV ou X en compétition. Il devra également concevoir et coordonner un projet d'action.

LIEU DE LA FORMATION

Différents lieux sont identifiés sur le Grand Ouest. Le lieu de la formation sera communiqué avant l'entrée en formation. Des possibilités d'hébergements sont proposées.

DATES DE LA FORMATION

La formation se déroule du 3 juillet 2023 au 13 juin 2024 avec possibilité de certification totale le 17/18 juin 2024. Le « présentiel » se compose en 12 séminaires de 4 jours et de 11 séquences de formation en synchrone à distance.

4/7

| Session de formation | | | | |
|----------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|-----------|
| séminaire | en présentiel | lieu en présentiel | VISIO (9h - 12h30) | FOAD |
| Juillet 2023 | séminaire 1: 3 au 6 juillet* | CFSR - Sablé sur Sarthe** | 18 juillet* | 8 heures |
| Août 2023 | séminaire 2: 28 au 31 août* | Stade Nantais ** | | |
| Septembre 2023 | séminaire 3: 25 au 28 septembre* | Stade Nantais ** | 12 septembre* | 8 heures |
| Octobre 2023 | séminaire 4: 23 au 26 octobre* | RC Vannes ** | 10 octobre* | 12 heures |
| Novembre 2023 | séminaire 5: 20 au 23 novembre* | CFSR - Sablé sur Sarthe** | 7 novembre* | 8 heures |
| Décembre 2023 | séminaire 6: 18 au 21 décembre* | Rouen Normandie Rugby ** | 5 décembre* | 8 heures |
| Janvier 2024 | séminaire 7: 15 au 18 janvier* | US Tours ** | 3 et 30 janvier* | 8 heures |
| Février 2024 | séminaire 8: 12 au 15 février* | A définir ** | 27 février* | 8 heures |
| Mars 2024 | séminaire 9: 11 au 14 mars* | A définir ** | 26 mars* | 8 heures |
| Avril 2024 | séminaire 10: 8 au 11 avril* | A définir ** | | 12 heures |
| Mai 2024 | séminaire 11: 13 au 16 mai* | A définir ** | 28 mai* | 4 heures |
| Juin 2024 | séminaire 12: 10 au 13 juin* | CFSR - Sablé sur Sarthe** | | |
| | Certifications: 17 et 18 juin* | Ligue des Pays de la Loire** | | |

* date susceptible d'être modifiée en fonction des mesures gouvernementales
** lieu susceptible d'être modifié en fonction de la provenance des stagiaires

Les formations de cadre et en structure totalisent un volume de 120 heures.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnels, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles ...

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation. Votre contact : Julien DESNOS, juliendesnos@free.fr et 06.63.02.19.97

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby.

Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques (salles, terrains, vidéo projecteur, ballons, chasubles, ...), accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).

MODALITES DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en deux types d'épreuves :

- UC 1 et UC 2 : épreuve orale qui valide des compétences transversales professionnelles sur la conception et la coordination d'un projet d'action.
- UC 3 et UC 4 : évaluation des compétences spécifiques « rugby » en situation professionnelle. Le diplôme, en cas d'obtention, est délivré par le Ministère des Sports. Une attestation est remise à l'issue de la formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Les épreuves de certification se déroulent de février à juin 2024 avec, si besoin, un rattrapage de certification d'avril à fin septembre 2024. Le positionnement sera effectué du 3 au 6 juillet 2023.

CANDIDATURES ET ACCÈS À LA FORMATION POUR 2022-2023

| NOMBRE DE DOSSIERS RECUS | NOMBRE DE PERSONNES AUX TESTS DE SELECTIONS | NOMBRE DE PERSONNES ADMISES EN FORMATION |
|--------------------------|---|--|
| 24 | 23 | 13 |

COUT DE LA FORMATION

Frais d'inscription aux épreuves de sélection

50 € (association non assujettie à TVA) à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation

Formation initiale = 562 heures * 13 € = **7306€** (association non assujettie à TVA)

6/7

Frais d'hébergement pour la formation complète (en sus)

L'hébergement et la restauration peuvent être proposés sur place en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, repas et nuitées). L'organisation ainsi que le financement restent à la charge du stagiaire et/ou de la structure d'alternance.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Un lien vers le « guide du financement de la formation » est accessible depuis le dossier d'inscription en ligne (lien ci-dessous).

Formation professionnelle continue

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Organisme de formation :

Ligue Régionale Pays de la Loire Rugby

N° déclaration d'activité : 52440848244

N° de Siret : 838 082 303 00036

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, notamment pour la prise en charge de la formation, vous pouvez contacter CRAF2S :

Assistante formation : Justine VERMEULEN - Tel. 02.31.15.69.19 justinevermeulen@craf2s.fr

Responsable pédagogique : Aurore SOBOLAK - Tel. 07.68.31.78.95 auroresobolak@craf2s.fr

1,3 Rue Léopold Sédar-Senghor - 14460 Colombelles

[Accès au dossier d'inscription en ligne](#)

[Guide du financement de la formation](#)

7/7